

## La voix de l'Opposition de gauche

A bas le gouvernement du Medef !

**09.02.2013**

Parisot le 6 février : *Pas de temps à perdre pour les réformes*, l'article est en ligne dans cette page.

**A peine deux jours plus tard.**

- Alors que le gouvernement avait laissé entendre qu'il ne traiterait le sujet qu'en 2014, Jean-Marc Ayrault aurait décidé de lancer une réforme des retraites dès cette année, selon le Monde du week-end. L'objectif serait de rassurer Bruxelles et les marchés financiers, alors que la France pourrait ne pas tenir son objectif de réduction du déficit.

Interrogé vendredi, le Premier ministre a botté en touche : «*Le Monde a bien du mal à écrire cela sans avoir d'informations sérieuses*», a réagi Ayrault, tout en reconnaissant qu'il faudra «*traiter*» le «*problème du déficit*» des retraites, et que le gouvernement, «*le moment venu, prendra toutes ses responsabilités*». libération.fr 08.02

**Explication.**

En échange d'un accord "*historique*" signé le 11 janvier dernier se traduisant notamment par la liquidation du contrat de travail, le Medef avait consenti quelques miettes aux travailleurs, miettes qui étaient en grande partie hypothétiques ou susceptibles d'être remises en cause car la mise en oeuvre de ces mesures était liée à l'évolution de la conjoncture économique, avant que les goinfres puissent se jeter dessus, entendez les travailleurs qui étaient au chômage ou qui n'avaient pas de complémentaire.

Le gouvernement n'a pas entrepris de revenir sur la partie de cet accord favorable au patronat, il n'a pas non plus décidé de rendre ces miettes plus consistantes, les travailleurs risqueraient de s'étouffer avec, non, face au rejet dont il fait l'objet dans le pays il a décidé de modifier les clauses un peu trop aléatoires pour satisfaire ceux qui au sein du PS avaient mauvaise conscience de soutenir un accord aussi ouvertement antisocial, il fallait trouver le moyen de sauver les apparences en quelque sorte, ce qui n'est pas le cas du Medef qui comptait bien au fil du temps pouvoir revenir sur ces mesures pour en atténuer encore la portée ou les annuler tout simplement, selon le principe : on ne lâchera rien.

**1-** D'après lesechos.fr, la patronne des patrons conteste cinq points en particulier.

Elle s'oppose notamment à la réintroduction par le ministère du Travail de "*la clause de désignation*" dans l'article visant à généraliser les complémentaires santé. Cette rédaction contraindrait les entreprises à retenir le prestataire recommandé par la branche.

(De mémoire si je ne dis pas de bêtise, l'entreprise cotise au même titre que les salariés. Parisot souhaite que les patrons puissent choisir individuellement les formules qui leurs seraient les moins coûteuses par rapport à celles qui seraient adoptées par les branches où les syndicats sont présents. Il y a complémentaire et complémentaire, les coûts et les services ne sont pas les mêmes. - ndlr)

Autre point: la mise en place de droits rechargeables pour les chômeurs, qui serait rendue "*obligatoire*", alors qu'elle est conditionnée dans l'accord à la réalisation d'études d'impact préalables.

(Mesure qui était donc susceptible d'être annulée sous la pression du Medef - ndlr)

Mme Parisot est aussi réservée sur l'homologation administrative des plans de sauvegarde de l'emploi qui n'auraient pas été validés préalablement par les syndicats. Pour le ministère, il ne s'agit que d'une "*difficulté pratique de mise en oeuvre*", indique lefigaro.fr.

Enfin, la présidente du Medef s'oppose aux mesures concernant la cession des sites rentables et la représentation des élus dans les conseils d'administration des grandes entreprises. AFP 08.02

**2-** La CFDT est tellement liée au Medef que lorsque le syndicat patronal ne l'informe pas d'une décision qu'il aurait prise, le syndicat jaune s'en offusque et s'estime "*trahi*", plus pourri tu meurs ! Il faut appeler les travailleurs à quitter ce syndicat jaune, patronal, il faut harceler, matraquer ses dirigeants...

- «*Le Medef ne nous a même pas contactés*», s'indigne Véronique Descacq, numéro 2 de la CFDT. Qui estime que c'est «*soit un coup en traître, soit une déclaration à usage interne*» liée à la campagne pour la présidence du Medef. Liberation.fr 08.02